

FÉLICITATIONS !



Votre enfant a été sélectionné pour participer à un camp d'été.
Si votre enfant ne désire plus participer, il est IMPÉRATIF d'en aviser
l'officier de contact du CC/Esc de votre enfant, car plusieurs cadets sont en attente.

TRANSPORT

Tenue durant les déplacements : Tous les cadets doivent voyager en uniforme (pantalon, ceinture, bottes, chemise ou gilet de marin, plaque d'identification « name tag »). Les épaulettes de grade, la vareuse et la cravate ne doivent pas être apportés.

Informations sur les déplacements:

Déplacement de groupe : Les corps/escadrons (CC/Esc) de cadets recevront, au plus tard le 1er juin, les dates et horaires de transport collectif pour tous les cadets. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé. Un adulte sera présent dans l'autobus.

Déplacement à l'extérieur du Québec : Pour les cadets qui voyageront vers des centres d'entraînement des cadets à l'extérieur du Québec, vous recevrez de votre officier de contact du CC/Esc, les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez reçu aucune information une semaine avant la date de départ, veuillez le contacter.

Déplacement par les parents : Les parents qui décident de conduire leur(s) enfant(s) directement au centre d'entraînement des cadets, même s'il y a un autobus de prévu, doivent aviser le point de contact du CC/Esc le plus tôt possible.

Déplacement par avion : Les cadets qui voyageront par transport aérien recevront de l'officier de contact du CC/Esc, des consignes particulières sur la sécurité et les bagages. Le cadet doit avoir une pièce d'identité valide avec photo, émise par un gouvernement sur laquelle figure le nom, la date de naissance et le genre. Ex. : carte de la RAMQ.

Cadets provenant de la région immédiate du camp : Les cadets provenant de la région immédiate du camp devront se présenter au centre d'entraînement des cadets à partir de l'heure indiquée sur l'itinéraire de voyage individuel remis par le CC/Esc.

Départ du camp d'été : Les cadets pourront quitter avec leurs parents/tuteurs après la cérémonie de fin de camp. Les cadets qui retourneront par autobus seront informés de l'horaire et de la procédure 48 heures avant le départ.

Déplacement des cadets-cadre : Il est fortement recommandé d'utiliser le transport fourni pour leur déplacement au camp. De plus, nous rappelons qu'aucun remboursement de déplacement pour l'utilisation d'une voiture personnelle par un cadet-cadre ne sera autorisé si un transport nolisé est fourni. Ils doivent cependant aviser le centre de coordination des déplacements (CCD) s'ils utilisent leur véhicule personnel.

CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Adresse:

Base de soutien de la 2 Division du
Canada — Longue-Pointe
6560, rue Hochelaga
Bât. 212
Montréal QC H1N 1X9
Tél : 514 252-2777 poste 2703
1-800-810-2347

Une fois sur la garnison, suivre
les panneaux «Cadets».

Contrôle des déplacements et aide :

Le Centre de coordination des déplacements (CCD) coordonnera tous les déplacements des cadets vers les centres d'entraînement des cadets.

Le CCD sera en opération, jour et nuit, du 17 juin au 23 août 2019. En cas de problème ou de retard lors des déplacements, veuillez communiquer avec le CCD pour une aide et/ou une assistance immédiate au numéro sans frais 1-800-810-2347.

URGENCE DURANT L'ÉTÉ

En cas d'urgence, les parents/tuteurs peuvent contacter le personnel du centre d'entraînement de son enfant. Voir les coordonnées de chacun des camps aux pages suivantes.